



Pour une Alimentation Solidaire



BILAN DE
L'ANNÉE 2025

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier





TABLE DES MATIERES

I.	RAPPORT MORAL	2
II.	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
A.	Les Petits marchés solidaires toujours au cœur de notre activité	3
1.	Les collectes	3
	<i>Michel nous raconte</i>	3
2.	Les petits marchés solidaires : nos 4 lieux de vente.....	6
3.	Le public accueilli	8
B.	Les jardins collectifs et solidaires : jardiner mais pas que	12
1.	Le jardin des Charmattes à St Martin en Haut	12
2.	Le Verger Collectif et Solidaire à Aveize	12
3.	Le Ram'potager à Chambost-Longessaigne.....	13
4.	Le jardin des Cléments à St Symphorien sur Coise : le dernier né	14
C.	Ateliers de transformations et plantations : des temps de partage	15
D.	Des évènements festifs tout au long de l'année.....	16
1.	Fête de l'amitié à Aveize	16
2.	Marmite musicale et solidaire (mars 2025 – Grézieu le Marché)	16
3.	Repas des producteurs partenaires (février 2025 - Aveize)	16
4.	Bal Monté : Marche musicale et solidaire (Octobre 2025)	17
5.	Participation au Festival AlimenTERRE (novembre 2025).....	18
6.	Rencontre annuelle des bénévoles (Déc. 2025 – Chazelles sur Lyon).....	18
E.	Partenariats : quand l'union fait la force !	19
1.	Sécurité sociale de l'alimentation avec le Programme Alimentaire Territorial	19
2.	Alimentation et santé avec Le Conseil de Développement	19
3.	De la Terre à l'Assiette avec Jardin d'Avenir.....	19
4.	Plaidoyer en faveur de l'alimentation saine et durable	20
5.	Avec les Restos du cœur.....	20
6.	Réunions socio-synergie	20
7.	Interventions scolaires et actions ponctuelles de sensibilisation	21
8.	Des actions de nos partenaires au plus près de nos publics.....	22
F.	Notre première ressource : le bénévolat	22
III.	RAPPORT FINANCIER	24
A.	Compte de résultat et Bilan 2025	24
B.	Synthèse du compte de résultat 2025	27
1.	Evolution des produits.....	27
2.	Evolution des charges.....	27
3.	Les subventions	28
4.	Les partenaires qui nous accueillent et que l'on remercie chaleureusement.....	29



I. RAPPORT MORAL

13 ans déjà que notre association mène son action pour une accessibilité à une alimentation saine et locale pour les personnes à faible revenu qui rencontrent des difficultés pour accéder à une alimentation de qualité.

Cette activité n'est bien sûr possible que grâce à l'engagement de nos bénévoles et à la générosité de nos agriculteurs partenaires et l'aide de nos partenaires financiers. Notre Conseil d'Administration a accueilli deux nouveaux membres et vu partir un membre historique de l'association qui continue d'être un soutien indispensable.

Mais l'Alim Sol ne se résume pas seulement aux Petits Marchés Solidaires, ce sont aussi des ateliers, du glanage, du jardinage, des événements festifs qui tissent des liens entre les bénévoles, les adhérents et les bénéficiaires.

Nous sommes également engagés dans le Plan Alimentaire Territorial, le projet pour la sécurité sociale alimentaire, le conseil de développement...

Nous avons participé à l'élaboration d'un plaidoyer pour l'accès à une alimentation durable et de qualité, présenté en décembre aux futurs candidats au scrutin municipal de 2026. 9% des ménages y vivent sous le seuil de pauvreté. Entre 10 et 20% des agriculteurs connaissent la même situation.

La réduction du nombre d'agriculteurs sur le territoire est préoccupante.

Dans le domaine de la santé, l'alimentation a un impact, les maladies chroniques augmentent.

Pouvoir manger sain et local, c'est aussi préserver l'environnement.

Beaucoup de choses restent à faire et nous ne sommes jamais assez nombreux.



II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'Alim Sol : pour une culture de la solidarité alimentaire dans les monts du lyonnais.

L'association œuvre depuis plus de 10 ans sur le territoire rural des Monts du Lyonnais, à la sensibilisation autour de la thématique de l'alimentation et de la santé. Elle rassemble des bénévoles, paysans locaux, acteurs sociaux et militants de la solidarité et de la justice alimentaire et fait le lien avec des personnes soucieuses de la qualité de leur alimentation.

Nous avons à cœur de proposer aux personnes en difficulté financière des produits frais, locaux, sains et de saison, tout au long de l'année.

La vie de notre association s'organise donc autour d'actions hebdomadaires qui permettent le lien social, la solidarité et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

A. Les Petits marchés solidaires toujours au cœur de notre activité

52 semaines par an, l'équipe des bénévoles sillonne les Monts du Lyonnais pour collecter légumes, fruits, fromages et œufs auprès des producteurs des Monts du Lyonnais. Et 52 semaines par an, 4 petits marchés solidaires vont permettre à de nombreuses personnes de s'approvisionner en produits frais.

En 2025, 334 personnes différentes ont fréquenté les petits marchés.

1. Les collectes

Michel nous raconte

“Pour vendre aux Petits Marchés Solidaires il nous faut collecter, pour une centaine de familles en moyenne par semaine, ce n'est pas une mince affaire.

La collecte est une des bases de nos fonctions, elle est assurée le lundi par quatre personnes bénévoles chez des productrices et producteurs maraîchers, jardinier·ère·s qui nous donnent leur surplus de production et elle est rapportée au local à Aveize. Elle est ensuite pesée, triée, répartie entre les points de vente : les PMS du mardi et mercredi.

Bien sûr les producteur·rice·s sont en quelque sorte des partenaires et même les piliers de notre système d'alimentation solidaire. De temps en temps, certain·e·s nous appellent pour nous informer des produits à destination de l'asso : des légumes, des œufs, des produits laitiers ou des fruits.

Ils/Elles nous remercient de ce que nous faisons auprès de nos concitoyen·ne·s dans la galère d'un jour ou plus.





Tous et toutes pratiquent une agriculture paysanne et pour la plupart avec le label AB. Pour elles/eux, le lien avec la terre, l'environnement sont des notions importantes et nous pouvons mesurer tout le respect qu'ils/elles y apportent.

Nous ne remercierions jamais assez toutes ces femmes et hommes de leur engagement envers notre association pour les produits de qualité offerts dont on est sûr que ceux-ci exigent un travail important et régulier tout au long de l'année. VRAIMENT MERCI”

Des producteur·rice·s et particuliers toujours au rendez vous

Au cours de l'année 2025, **39 product·eurs·rices solidaires** des Monts du Lyonnais et alentours ont alimenté l'association en produits frais, locaux et de qualité.

Ils/elles nous font don ou revendent à bas prix une partie de leur production (légumes variés, des produits laitiers, des œufs, des fruits, des plantes aromatiques ou encore des conserves) qui peut être issue de produits non calibrés ou invendus.

Le G.A.M.L (Groupement d'Achat des Monts du Lyonnais), est l'initiative d'une centaine de familles regroupées pour faire venir les fruits de Sicile : agrumes, avocats, grenades... Ravitaillé par une coopérative bio sicilienne, le groupement reçoit d'octobre à avril des agrumes et autres produits.

Le volume des produits commandés entraîne une remise conséquente au G.A.M.L. qui a pris la décision concertée d'y renoncer afin d'en faire profiter l'association, et ce depuis 2019.

Ainsi, en 2025 nous avons pu bénéficier d'**environ 160 caisses d'agrumes pour une valeur totale de 3454 euros. Un GRAND MERCI à toutes ces familles !**



Certaines personnes sensibles aux valeurs portées par l'association proposent de façon régulière ou ponctuelle le surplus de leurs potagers. En général, elles les apportent directement sur les lieux de ventes, au plus près de chez elles.

Des adhérent·e·s de « Jardin d'Avenir » font le choix, lors de leur absence, d'offrir leurs paniers aux familles utilisant nos services. En 2025, cela a représenté 26 paniers.

Enfin les bénévoles de l'association vont régulièrement glaner et cueillir chez des producteurs ou des particuliers qui le leur proposent fruits et légumes.

En 2025 nous avons collecté (dons et achats) :

25 662 kg de légumes

2695 kg de fruits

22 983 œufs

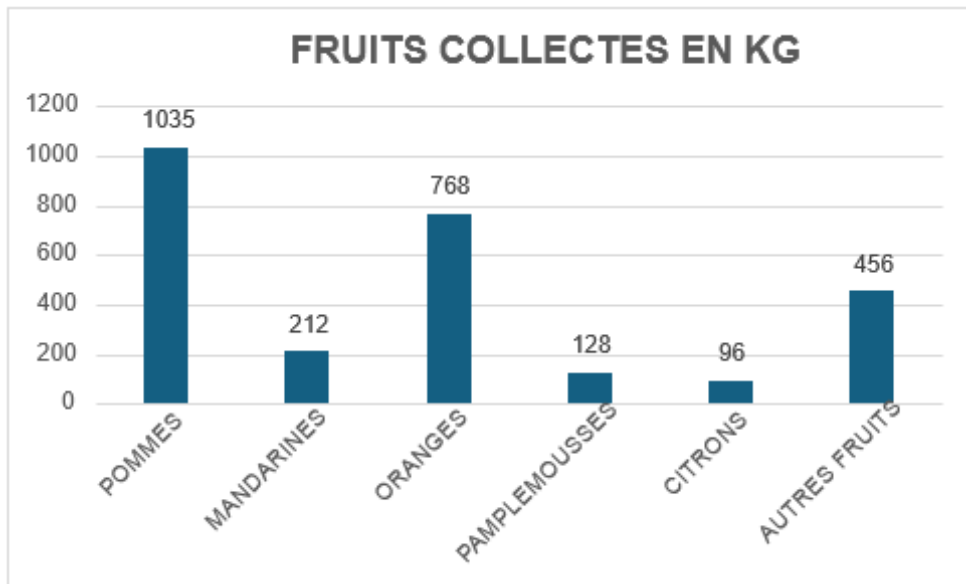
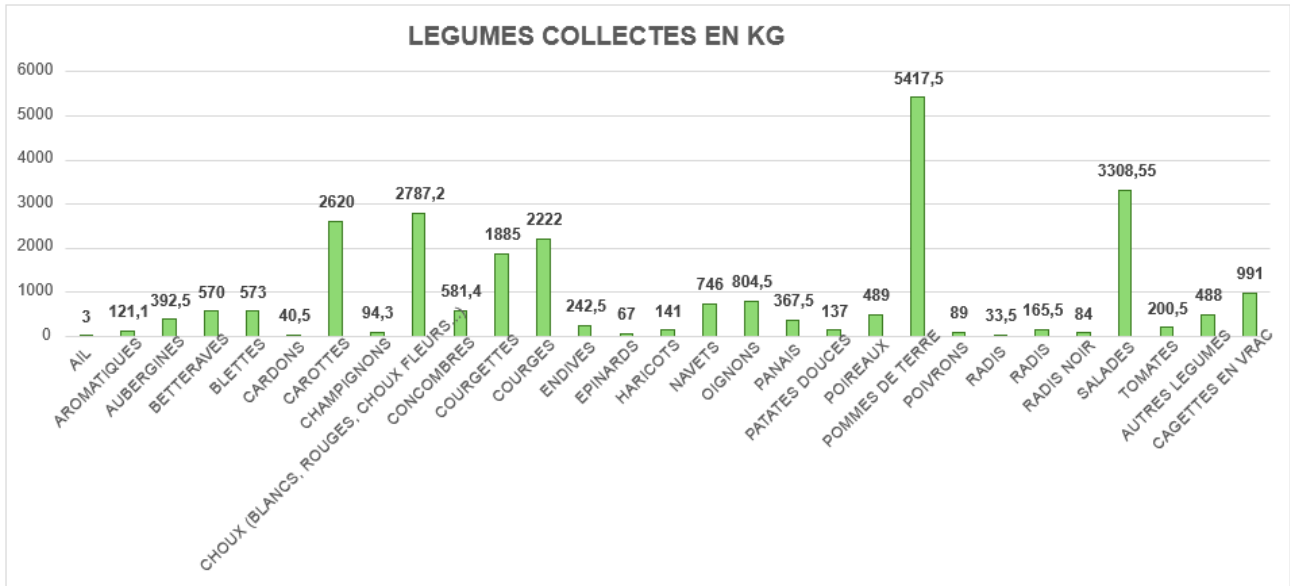
2674 fromages

1198 pots de confitures

4370 yaourts et crèmes dessert



99% des légumes et des œufs et 80% des fruits nous sont donnés.





2. Les petits marchés solidaires : nos 4 lieux de vente

Les produits collectés sont destinés aux foyers du territoire dont les finances trop modestes, ne permettent pas l'accès à des légumes de qualité au prix du marché. Nous organisons donc 4 « Petits Marchés Solidaires » par semaine durant lesquels les bénévoles rencontrent ces personnes et vendent à petit prix ces légumes et autres produits collectés.

Les bénévoles nous racontent ...

LE MARDI :

Le petit marché de CHAZELLES au Centre Socioculturel « l'Équipage » le mardi de 12h à 14h

“Aux alentours de 11h00, nous arrivons à l'Équipage centre socioculturel de Chazelles, après avoir chargé le véhicule à Aveize, récupéré les légumes à Grézieu au Jardin du Pré et à la Jacotte. Nous pesons les quantités pour pouvoir les envoyer à Elisabeth qui se charge de répertorier les dons des producteurs. Nous nous installons (si la salle est libre) et prenons notre repas. Si la salle est occupée nous l'installons vers 11h30.

Les bénéficiaires attendent généralement en nombre lorsque nous ouvrons, à 12h. La distribution des légumes laisse peu de place aux bavardages car il y a beaucoup de monde. Heureusement Olivier et Luc, deux habitués des petits marchés, tiennent les comptes, ce qui libère les deux bénévoles du jour qui ne s'occupent que de la vente. Dès le début, Jean-Pierre ou Valérie nous amènent des légumes des Jardins de la Treille à Maringes. Nous devons évaluer le poids et transvaser les produits dans nos propres caisses. Souvent, ce moment est un peu compliqué car la salle est pleine et l'un des deux vendeurs doit s'occuper de cette opération.

Chazelles est le lieu où il y a le plus de monde : nous vendons en moyenne 30 paniers par semaine avec un pic tout récent de 37, ce qui représente une distribution très dense. De plus, les salarié.e.s de la Ressourcerie viennent pendant leur pause-déjeuner et il faut les servir sans attendre car elles/ils manquent vraiment de temps. Après notre départ, il y a toujours quelqu'un qui assure la propreté de la salle, grâce à un planning qui permet de faire tourner les bénévoles.”

Le petit marché de ST SYMPHORIEN SUR COISE au Centre Socioculturel Archipel, le mardi de 15h à 17h

“Puis, à 14h, nous rechargeons le véhicule, parfois nous faisons un crochet pour faire le plein de gaz, avant de partir pour l'Archipel, centre socioculturel de St Sym. La principale difficulté de ce lieu

Petits marchés solidaires	
Adhésion à l'année à partir de 2 €	
Tarifs	
Pommes de terre	0,30€/kg
Légumes	0,30€/kg
Fruits (sauf barquette)	0,30€/kg
Salade	0,10€/kg
Oeuf	0,10€
Fromage	0,30€
Confiture	0,70€
Soupe	1€





réside en l'accessibilité depuis le parking. Il faut en effet traverser 2 allées avec les chariots qui ont été achetés à cet effet avant de s'installer. L'accueil est assuré par Claudine, la référente Familles de l'Archipel, qui accueille les bénéficiaires avec une boisson chaude, parfois des petits gâteaux et des jeux. Les gens s'inscrivent sur un tableau en fonction de leur arrivée et attendent sereinement leur tour pour se faire servir. Cet accueil participe largement à une ambiance conviviale, plusieurs personnes ont même pris l'habitude d'arriver très en avance pour pouvoir se retrouver avant l'arrivée des légumes. Pascal et Stéphanie viennent nous aider pour tenir les comptes. Le nombre de bénéficiaires est moins important qu'à Chazelles (entre 18 et 23 paniers environ).

Nous rechargeons le véhicule à 17h, Pascal et parfois Stéphanie quand elle le peut, s'occupent du ménage après notre départ. Nous repartons enfin à Aveize pour décharger et laisser le véhicule prêt pour la distribution du lendemain.

L'ambiance des deux lieux du mardi est très différente, mais les échanges restent riches et conviviaux.”

LE MERCREDI :

Le petit marché de MONTROTTIER – Salle des associations, mercredi de 10h à 12h

“Nous sommes accueillis pour 10h dans une salle mise à disposition par le CCAS. Il y a toujours plusieurs bénéficiaires qui sont là en avance, à nous attendre et prêts à nous aider à décharger.

Pas de stress, en général, chacun attend tranquillement son tour, discutant parfois avec d'autres. Parfois un enfant ou deux, un chien, accompagnent l'adulte venu faire son marché.

Une membre du CCAS participe au petit marché en tenant le cahier de comptes. Nous, nous servons les clients. En moyenne 20 à 27 personnes viennent chaque mercredi se servir.

Fin de marché, nous sommes souvent aidés pour remballer les caisses. Le ménage de la salle est fait par Lydie, Madeleine ou Brigitte du CCAS, afin que nous puissions rapidement rejoindre Ste Foy l'Argentière, où nous cassons une petite croûte avant d'installer le ban.”

Le petit marché de Ste Foy l'Argentière – Salle du Parc, mercredi de 13h30 à 15h30

“L'accueil commence à 13h30 officiellement. Mais Christine est là un peu avant, afin de pouvoir faire préparer sa soupe par l'aide-ménagère qui ne peut venir qu'à 13h30 chez elle...

Là aussi de nombreuses personnes sont là dès l'ouverture du marché. La salle est grande, nous installons des chaises pour que chacun-e puisse patienter dans le confort, l'hiver le chauffage est apprécié, les échanges entre les présent·e·s vont bon train.

Après le rush de début de marché, il peut y avoir un temps creux vers 15h, puis fin de marché, les dernières personnes sont également là pour nous aider à remballer et même faire le ménage.

En moyenne 20 à 25 personnes viennent se servir chaque mercredi.”





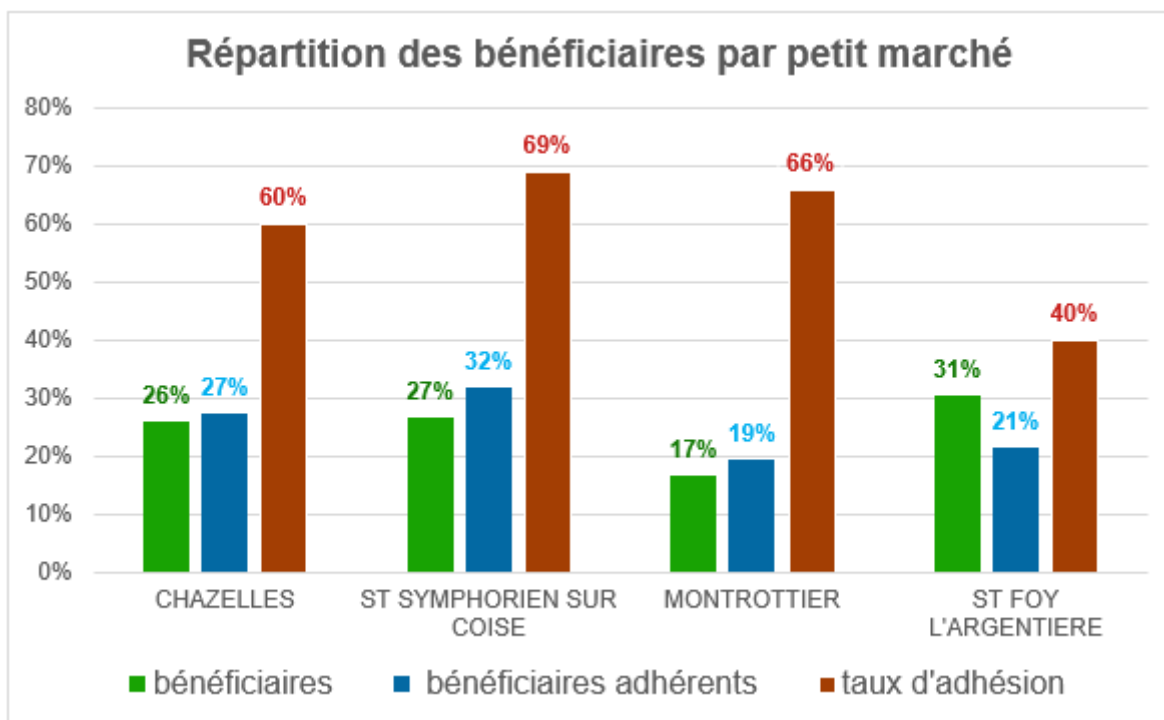
3. Le public accueilli

Les petits marchés s’adressent à toute personne avec des revenus faibles qui rencontre des difficultés à pouvoir acheter des produits frais et de qualité. Personnes aux emplois précaires et/ou à temps partiel, familles monoparentales, retraités, personnes au chômage, intermittents du spectacle, maladies...

Elles arrivent aux petits marchés par différents biais : une orientation par un travailleur social, par les maisons des services ou les centres sociaux, par les affiches que nous diffusons ou simplement par le bouche à oreille.

Après un premier accueil sur un petit marché, nous invitons les personnes à contacter par téléphone la salariée de l’association, qui vérifiera avec eux, sur la base de leurs déclarations et dans une relation de confiance leur éligibilité. Chaque année, les conditions d’accès sont rappelées lors de la prise d’adhésion.

Jusqu’à maintenant l’adhésion n’était pas obligatoire. En 2025 notre association comptait 241 adhérents (236 en 2024) dont 191 sont des bénéficiaires des petits marchés (194 en 2024). À partir de la composition du ménage déclarée lors de l’adhésion (lorsque la composition du ménage n’est pas indiquée nous ne comptons qu’une personne) nous pouvons estimer à au moins **279 personnes bénéficiaires adhérents**. Et par extrapolation, nous pouvons estimer que les petits marchés ont bénéficié en 2025 à **488 personnes**, adultes et enfants.

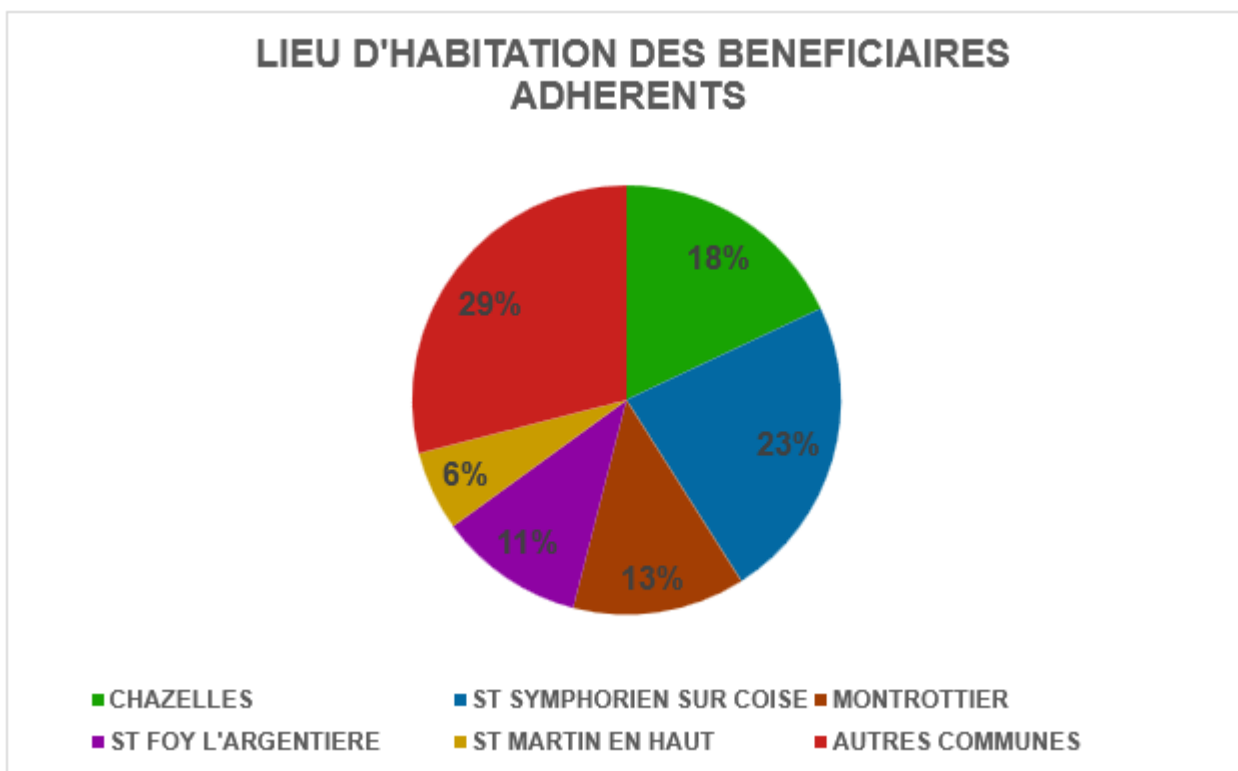


On remarque un taux d'adhésion plus faible sur St Foy l’Argentière. C’est aussi sur cette commune qu’on a la proportion la plus importante de personnes qui ne viennent que très ponctuellement, ou qui ne viennent qu’une seule fois (55 % des bénéficiaires).

Les bénéficiaires adhérents viennent de 32 communes différentes. Très logiquement les communes les plus représentées sont les communes où se tiennent les petits marchés.



Néanmoins, 35% des bénéficiaires adhérents habitant d'autres communes se déplacent pour se rendre à un petit marché.



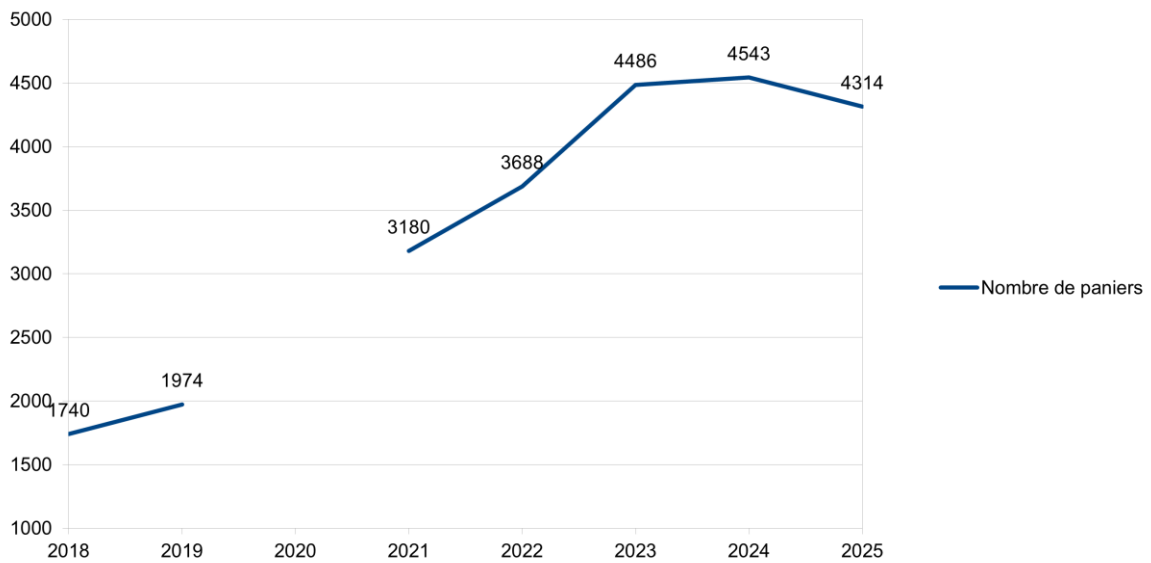
Autres communes d'habitation :

BELLEGARDE EN FOREZ-BRULLIOLES- CHAMBOST LONGESSAIGNE-CHATELUS-COISE- ESSERTINES EN DONZY-FEURS-GREZIEU LE MARCHE -HAUTE RIVOIRE-LA CHAPELLE SUR COISE -LA GIMOND-LARAJASSE-LES HALLES -MARINGES--PANISSIERES ROZIER EN DONZY-SAINT GALMIER-SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET -SAINTE CATHERINE-SOUZY-ST CLEMENT LES PLACES--ST GENEST /LEPT-ST GENIS L'ARGENTIERE-ST LAURENT D'AGNY-ST MARTIN EN HAUT-VILLECHENEVE-VIRICELLES-VIRIGNEUX

Une fréquentation importante des petits marchés mais un peu en baisse

En 2025 nous avons accueilli 334 personnes sur les petits marchés et vendu 4314 paniers avec une moyenne de fréquentation par semaine de 83 personnes.

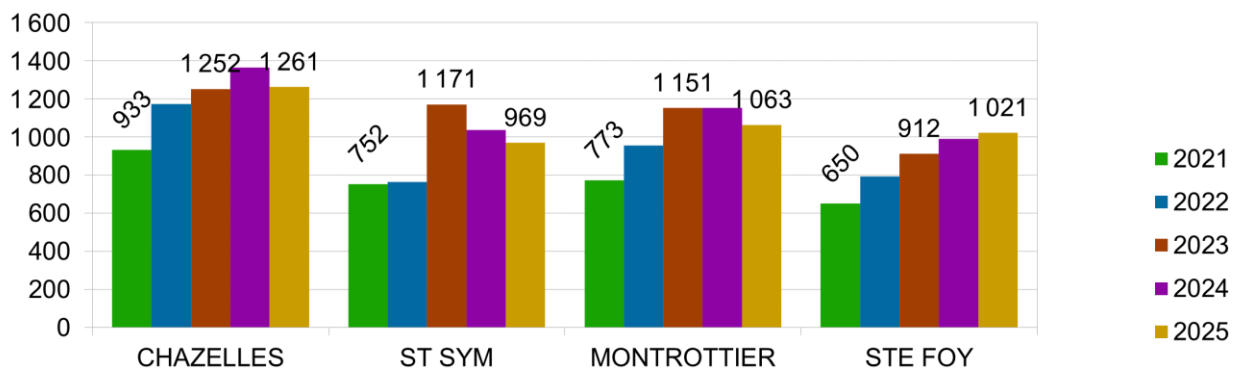
Même si la fréquentation des petits marchés reste importante nous observons une baisse globale de 5,1 % du nombre de paniers et de 6,4 % du nombre de personnes accueillies entre 2024 et 2025. Baisse déjà amorcée en 2023.



Cette baisse de fréquentation globale correspond à des réalités différentes selon les communes. Sur Chazelles, après une augmentation en 2024, la fréquentation est revenue à son niveau de 2023. À Sainte Foy l'Argentière la fréquentation continue d'augmenter depuis 3 ans. C'est donc sur les petits marchés de Montrottier et de St Symphorien -sur -Coise que la baisse de fréquentation est sensible.

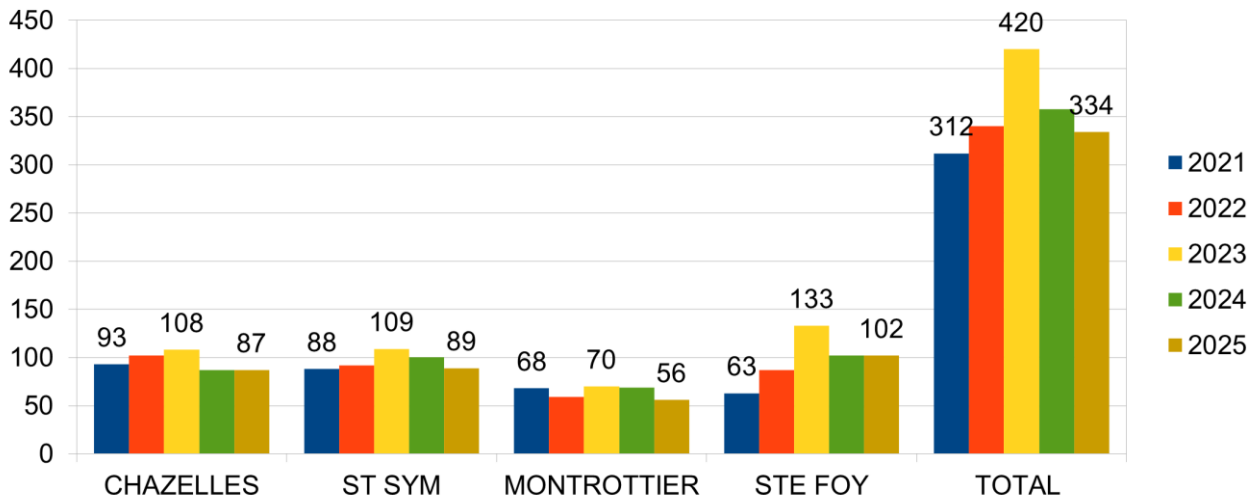
Entre 2023 et 2024, la baisse du nombre de personnes accueillies se constate sur tous les lieux. Cependant si la baisse a continué entre 2024 et 2025 sur les petits marchés de St Symphorien et Montrottier, elle a cessé sur Chazelles et St Foy l'Argentière.

Nombre de paniers par lieu

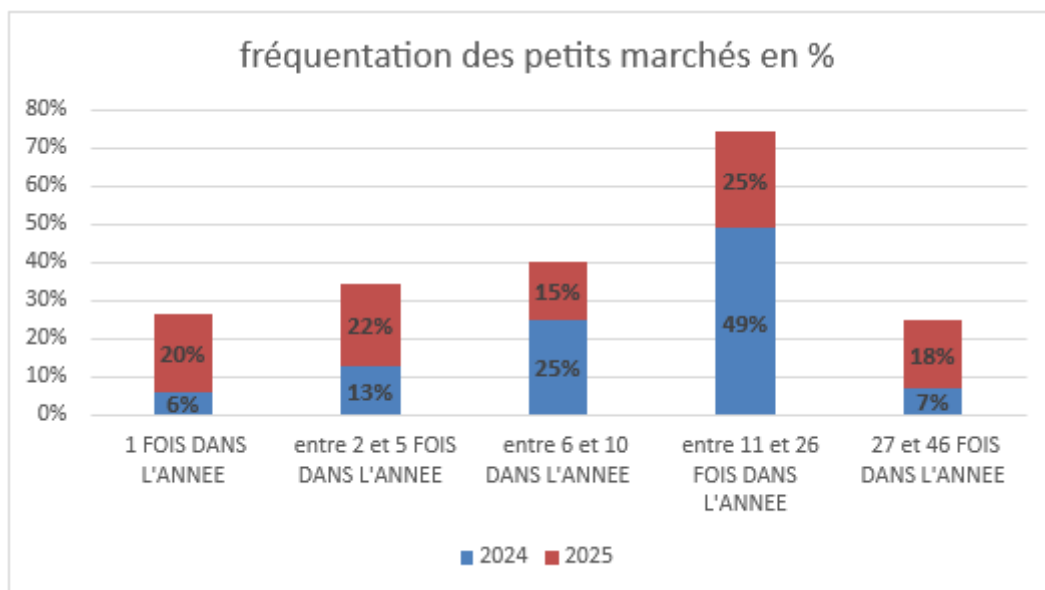




Evolution du nombre de familles



Nous constatons également une augmentation du nombre de personnes qui ne viennent qu'une seule fois +14% ou entre 2 à 5 fois +22%. Pour cette catégorie de bénéficiaires le rôle d'Alim Sol est moindre. En 2024 56% de nos bénéficiaires venaient régulièrement (au moins toutes les 3 semaines), en 2025 ils ne sont plus que 43%



Aujourd'hui nous manquons d'éléments d'explications sur ces tendances. Présence d'autres acteurs d'aide alimentaire ? manque de communication sur les lieux ? manque d'orientation par les travailleurs sociaux ? manque de connaissance du grand public ? Problème de qualité des produits ?



B. Les jardins collectifs et solidaires : jardiner mais pas que

Lieu de jardinage collectif, espace convivial d'échanges de pratique, terreau de solidarité, ces jardins sont aujourd'hui presque une philosophie qui permet de tisser des liens sociaux intergénérationnels et interculturels et aussi de s'approprier un cadre de vie, favoriser des échanges et la biodiversité.

1. Le jardin des Charmattes à St Martin en Haut

À Saint-Martin-en-Haut, la commune gère une quinzaine de jardins partagés de 50 m² chacun et met à disposition de l'Alim Sol une parcelle de 1000m² qui fait vivre un petit coin de terre ouvert à celles et ceux qui en ont le besoin autant que le désir. Il rassemble une dizaine de jardiniers et jardinières autour d'un projet simple : cultiver ensemble et bien se nourrir.

Ici, chacun·e apporte ce qu'il/elle peut, son temps, son énergie ou son savoir-faire. Les gestes se croisent, les expériences se partagent, et peu à peu, le jardin devient un lieu de rencontres autant que de récoltes.

Travailler la terre collectivement, c'est aussi redonner du sens à l'alimentation. Une belle variété de légumes sont cultivés, en partie sous une grande serre. Une parcelle est aussi consacrée aux aromatiques et aux fleurs. Les produits cultivés sont partagés entre les participant·e·s et le surplus est parfois vendu sur les petits marchés solidaires.

Au fil des saisons, ce lieu s'épanouit grâce à celles et ceux qui le font vivre, entre engagement et simplicité. Un jardin où l'on cultive autant la terre que le lien humain. 🌱



2. Le Verger Collectif et Solidaire à Aveize



Un couple de personnes âgées d'Aveize nous a confié l'entretien et le profit de son verger, qu'il ne pouvait plus entretenir. Ce couple connaissant l'action de l'association a mis son terrain à notre disposition, depuis déjà plusieurs années.

Fin 2024, 14 fruitiers ont été replantés afin de venir relayer les arbres trop anciens, épuisés. Ils se portent à merveille.

24 fruitiers y fleurissent et donnent de quoi faire plaisir (cerisiers, pommiers, poiriers, cognassier...)



A l'automne et au printemps des demi-journées sont organisées pour apporter le soin nécessaire à une production la plus satisfaisante possible. Avec l'aide et les conseils d'un connaisseur, Michel J., adhérents, sympathisants voulant se former et bénévoles se retrouvent. Nous taillons les arbres et nous les traitons de façon naturelle. Nous supprimons en temps voulu quelques naissances de vers ou chenilles indésirables en suivant chaque branche...puis lorsque les fruits se forment nous venons en ôter quelques-uns pour soulager l'arbre et permettre la récolte de plus gros fruits.



Sur ce terrain nous faisons également venir des oignons et des pommes de terre nouvelles, qui sont mis en vente sur les petits marchés du mardi et du mercredi.

3. Le Ram'potager à Chambost-Longessaigne

Voilà déjà une dizaine d'années que, à l'initiative de quelques personnes membres d'Alimentation Solidaire et d'habitants de la commune de Chambost Longessaigne, aidés de la municipalité, un jardin collectif (le Rampotager) réunit toutes les semaines quelques jardinier·ère·s amateur·rice·s.



Ce petit jardin, fonctionnant principalement à la belle saison, permet avant tout de créer du lien, de se réappropriier l'alimentation par le travail de la terre, tout en respectant la biodiversité et l'environnement. Sans fournir des quantités astronomiques de légumes, ce petit jardin offre avant tout un lieu de partage et d'écoute. Il ne demande qu'à vivre et à s'amplifier en accueillant de nouvelles personnes.



4. Le jardin des Cléments à St Symphorien sur Coise : le dernier né

En février 2025, Pascale et Jean-Yves Point sont venus au Conseil d'administration de l'association pour présenter un projet de jardin collectif. C'est une opportunité à St Sym vers carrefour market, anciennement zone de jardin notamment exploitée par le secours catholique. Le propriétaire est prêt à mettre à disposition gracieusement le terrain classé « zone naturelle », qui comporte 2600 m², 2 points d'eau, et qui est inoccupé depuis 12 ans. Il y a un très gros travail de défrichage à faire avant de l'exploiter.



L'aspect collectif du jardin est particulièrement intéressant pour le lien social, puisque les jardinières et jardiniers travaillent ensemble, avec les membres du COPIL et les récoltes sont partagées en fonction de la taille des familles participantes. Nous privilégions l'ouverture aux bénéficiaires de l'alim sol et aux personnes en précarité.

Les administrateur·rice·s de notre association sont partant·e·s pour ce projet qui correspond à notre éthique.

Nous avons défini les objectifs, rencontré les élus de la commune, demandé les autorisations nécessaires, signé une convention avec le propriétaire, trouvé le nom de « jardin des cléments » car il se situe avenue E. Clément, ancien résistant.

Nous avons constitué un groupe pour encadrer et accompagner les jardinières et jardiniers, sous la forme d'un comité de pilotage (COPIL) composé de :

Michel Fayolle et Françoise Garcia (tous 2 administrateur·rice·s de l'association), Pascale et Jean-Yves Point, Dominique Oger, Pascal Raveneau, Yves Zakozermi, André Fayolle.

Michel Charvolin est venu partager sa riche expérience du jardin collectif des Charmattes à St Martin en Haut et Elisabeth Soriano nous apporte ponctuellement sa précieuse expertise et son aide sur l'organisation administrative et les appels à projets.

Puis nous avons demandé des aides financières à plusieurs organismes pour aider à la mise en place le projet (débroussaillage, remise en place, puits, mare, serres, réserve d'eau, pompe, moyen d'arrosage).

Une charte a été co-rédigée pour le bon fonctionnement du jardin, toute personne qui viendra travailler aura préalablement lu et signé cette charte. Il est demandé une adhésion à l'association ainsi qu'une participation libre au fonctionnement du jardin.





Aujourd'hui, après des travaux colossaux de défrichage, 3 serres sont installées, une poche d'eau est en place pour pouvoir irriguer et les premières plantations de légumes, de fleurs, d'arbres fruitiers, sont en cours. Les membres du COPIL se retrouvent à minima tous les mardis et vendredis matin avec quelques jardinières et le jardin commence vraiment à avoir belle allure.

À noter que sur les conseils de Jo, de la Ligue de Protection des Oiseaux, nous avons conservé un coin de broussailles pour que les oiseaux, hérissons, insectes et autres petits animaux puissent nicher, l'une des deux mares est laissée en l'état pour favoriser la biodiversité. Tout récemment, il a installé deux nichoirs dans lesquels les mésanges se sont empressées d'emménager.



Nous espérons voir arriver les jardinières et jardiniers qui étaient intéressés, pour travailler avec une belle dynamique.

C. Ateliers de transformations et plantations : des temps de partage

Ces ateliers sont des journées où bénévoles et bénéficiaires se retrouvent pour transformer fruits ou légumes que nous recevons en grande quantité. Une façon de ne pas gaspiller et de pouvoir offrir conserves ou confitures au cours de périodes de pénurie.

C'est aussi l'occasion de renforcer les liens et partager une bonne soupe préparée sur place et quelques plats préparés par les uns ou les autres, dans une ambiance chaleureuse.

32 ateliers et chantiers ont été organisés en 2025 soit en moyenne plus de deux par mois. Dans ces temps de bénévolat collectif, nous distinguons deux catégories de chantiers :

- Les ateliers cuisine et transformation (8 RDV)
- Les temps liés à la terre : plantations, glanages, entretien du verger (24 RDV)



Notre ambition est de rassembler autour de la solidarité, de permettre à toutes et tous de trouver des lieux de rencontre simples et chaleureux. Nous nous efforçons de créer des espaces de partage et de convivialité autour du thème de l'alimentation, autour d'une recette, autour d'une cueillette, autour d'un projet à destination de la communauté. Cela permet parfois de rompre l'isolement, de prendre confiance en soi en participant à des activités et de favoriser les échanges sur des sujets personnels et même l'amitié.





Nos chantiers et ateliers collectifs, c'est :

- Promouvoir les valeurs de partage, de transmission de savoir-faire et de collaboration.
- Créer du lien social.
- Permettre aux participants d'appartenir à un groupe social et de gagner en confiance en soi.
- Permettre aux participants de s'impliquer de manière citoyenne sur le territoire en collectif, de s'ancrer sur le local, d'être en action.
- Contribuer à la force du collectif.
- Compléter les produits pour les petits marchés solidaires de l'association

D. Des événements festifs tout au long de l'année

1. Fête de l'amitié à Aveize

Le dimanche 19 janvier nous participons comme chaque année à la Fête de l'Amitié en proposant à plus de cent personnes une soupe de saison.



2. Marmite musicale et solidaire (mars 2025 – Grézieu le Marché)



Comme toute association nous avons besoin de lever des fonds pour pouvoir fonctionner et assurer nos petits marchés solidaires tout au long de l'année.

La Marmite était jusque-là l'occasion de lier l'utile à l'agréable. 2025 n'a malheureusement pas permis d'apporter le bénéfice escompté, car trop de frais ont été engagés. Mais la soirée a tout de même été une réussite au vu du nombre de participants.

Cette soirée est l'occasion de faire connaître notre association et de créer des liens : bénéficiaires, bénévoles, producteurs et sympathisants sont invités. Chacun peut participer à la préparation de cette soirée et à la mesure de ses moyens financiers.

Lors de cette soirée, nous servons avec plaisir un repas préparé par nos soins sur la base de nos produits. Ce temps est suivi d'un moment musical, cette année avec Reno Bistan et Claudine Pauly.

3. Repas des producteurs partenaires (février 2025 - Aveize)

Chaque année nous organisons une soirée de retrouvailles entre bénévoles et producteur·rice·s afin de remercier nos généreux fournisseurs de produits frais et de qualité.

C'est une soirée où Violaine R. et Mickaël S. nous accueillent chez eux à « la ferme de pâquerette » (Aveize)

Ces partenaires essentiel·le·s ont ici l'occasion de se rencontrer et de partager leurs idées dans une ambiance conviviale et détendue.

Nous leur servons un repas préparé par nos soins sur la base de leurs produits. En 2025 nous avons proposé un pot au feu.



4. Bal Monté : Marche musicale et solidaire (Octobre 2025)

Le 26 octobre 2025, nous avons organisé une marche musicale et solidaire pour nos adhérents et plus largement pour tous ceux qui souhaitent se joindre à nous.

Nous disposions du bal monté, à St Symphorien sur Coise, lieu éphémère monté par La Fabrik (association culturelle créatrice d'événements festifs).

Nous avons accueilli le public avec des boissons chaudes avec l'accompagnement musical de Patrice Dubois (piano) et Michel Camus (flûte).

Puis nous avons accompagné les marcheurs sur un parcours de 6 km, avec des arrêts musicaux :

- Corinne nous attendait devant le jardin des cléments avec sa guitare et ses chansons choisies judicieusement pour illustrer le jardin.
- Patrick Leblanc nous attendait quelques kilomètres plus loin avec sa guitare et une valise pleine de petits instruments dont chacun pouvait s'emparer pour accompagner ses chansons.



Ces deux moments furent très agréables et pleins de joie. Mais le froid nous a contraints à raccourcir le parcours pour rentrer au bal monté, où un apéro égayé par les chansons de Patrick suivi d'un repas chaud nous attendaient.

Puis Éric Chaverot nous a chanté son répertoire indémodable pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

Dans l'après-midi, nous avons pu profiter du spectacle interactif « L'insoutenable légèreté d'avoir - le climat qui c'est qui s'y colle ? »

Deux artistes abordent le sujet de façon caricaturale en faisant appel au public. La pièce a été pensée et montée par un couple de paysans retraités nous renvoyant sur notre façon de consommer, de vivre.





Cette édition 2025 de la Marche Solidaire et Musicale a permis une journée de liens chaleureux, de rires, d'échanges humains tels que nous les aimons dans notre association. Les bénévoles étaient au rendez-vous et ont permis cette manifestation, grâce à un gros travail de préparation, de cuisine, de service, puis de rangement, toujours dans la joie et la bonne humeur.

5. Participation au Festival AlimenTERRE (novembre 2025)

Cette année, nous avons choisi de diffuser le film Transmettre, de Jérôme Zindy. « Un documentaire, profondément humain et émouvant révélant le parcours de Monique et Francis dans la transmission de leur ferme. *Transmettre* explore les enjeux complexes de la transmission des fermes en France, en particulier hors du cadre familial, dans un contexte où les agricultrices et agriculteurs sont de moins en moins nombreux. Le film met en lumière le rapport des paysans et paysannes à leur métier et à la Terre malgré les difficultés économiques et psychologiques, et alors que les politiques encouragent des systèmes productivistes destructeurs de l'environnement et de la biodiversité. Des initiatives de solidarité comme celles de l'association Terre de Liens sont mises en avant, donnant de l'espoir. *Transmettre* soulève des questions indispensables et universelles autour du renouvellement générationnel, de la transmission de valeurs, et des modèles agricoles durables. »

Deux projections ont eu lieu à l'Agora (St Laurent de Chamousset), l'une à destination d'élèves de la MFR en filière agricole, une autre tout public pour environ 65 spectateurs au total. Avec la participation de Solidarité Paysans, Terre de Liens, et des témoignages (Jérôme Noir de la ferme agri-culturelle de la Maladière et Joël Marjolet, paysan retraité).

6. Rencontre annuelle des bénévoles (Déc. 2025 – Chazelles sur Lyon)

Une trentaine de bénévoles s'est réunie à la Popote (Centre socio-culturel l'Equipage), fin 2025, afin d'échanger sur les Petits Marchés Solidaires et leur organisation. Ce temps en grand groupe permet aussi à tous les bénévoles de se retrouver tous ensemble et de travailler l'harmonisation des pratiques.

Les bénévoles ont mis en avant la bonne ambiance qui règne sur les petits marchés entre bénévoles, l'organisation souple qui permet une harmonie entre bénévoles et bénéficiaires.

Des idées d'amélioration ont émergé : idée d'un « tutorat » ou d'une formation pour les bénévoles nouveaux venus, créer des étiquettes pour chaque cagette exposée, créer un classeur de recettes, réécrire le protocole d'accueil des nouveaux bénéficiaires, créer des pancartes « Ici, on vous sert » ...





E. Partenariats : quand l'union fait la force !

Au fil des années, l'AlimSol s'est imposée comme partenaire de très nombreux projets locaux en lien avec l'alimentation bien sûr mais aussi dans des initiatives touchant la santé physique ou mentale, ainsi que dans des initiatives défenseuses de l'environnement

1. Sécurité sociale de l'alimentation avec le Programme Alimentaire Territorial

Après 18 mois de collaboration et de réflexion avec un groupe du Pays Mornantais et la Communauté du Sud-Ouest Lyonnais le groupe s'est scindé en 2025 en deux collectifs qui ont choisi de mener chacun leur expérimentation sur leur territoire. Ainsi est apparu le Collectif des Monts du Lyonnais sous l'impulsion de notre association, de Jardin d'Avenir, de la Ruche de l'Ecologie, toujours soutenu par le Conseil de Développement et le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Une réunion publique a été organisée en octobre à Sainte-Foy l'Argentière pour faire connaître au plus grand nombre notre désir de mettre en place sur notre territoire une expérimentation ; cet événement nous a permis de rassembler à cette cause une quarantaine de personnes prêtes à s'engager dans l'aventure. Ce groupe hétérogène, composé de citoyens de tous bords, actifs ou retraités de tous âges et de tous milieux socio-professionnels travaille donc depuis à la mise en place de notre Caisse. C'est un chemin de patience et de pugnacité qui porte ses premiers fruits avec l'adoption d'une Charte, et la constitution de plusieurs groupes de travail qui font avancer les thématiques de la communication, du conventionnement et du financement de notre projet.



2. Alimentation et santé avec Le Conseil de Développement

L'Alimentation Solidaire a confirmé en 2025 son engagement permanent au sein du Conseil de Développement un organe consultatif composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs qui contribuent à la politique locale. Chaque mois, un élu nous accueille dans sa Mairie, nous présente sa commune et a la possibilité ensuite de partager les différents rapports sur nos études et points de vigilance comme la mobilité, la santé, le patrimoine...

27 SEPTEMBRE - FESTIVALIM

Organisée par le Conseil de Développement, cette grande journée festive avait pour ambition de présenter des conférences, ateliers et animations sur le thème du lien entre santé et alimentation. Profitant du bel espace des Anciennes Tanneries à Saint-Symphorien, cet événement a rassemblé plus de 250 invités de tous âges et de tous bords. Nous y avons donné une conférence-débat avec pour invités deux groupes déjà constitués sur une expérimentation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, celui de Lyon 8 et celui de Saint-Etienne.



3. De la Terre à l'Assiette avec Jardin d'Avenir

Jardin d'Avenir coordonne depuis 2023 un collectif d'acteurs qui travaille la question alimentaire sur le territoire et se mobilise autour de réflexions et d'actions communes. Il regroupe : l'association locale Pour une alimentation solidaire, l'antenne de la Croix-Rouge française de St Martin en Haut, l'association l'ETAIS de Saint Laurent de Chamousset et le centre socioculturel l'Equipage de Chazelles sur Lyon avec une participation du chargé de projet du PAT (Projet Alimentaire Territorial)



de la CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais). Avec pour point de départ, l'envie commune d'agir sur la problématique suivante : malgré un contexte de production dense, les mangeurs du territoire consomment peu une alimentation locale de qualité (10% seulement).

Objectifs du projet :

1. Rendre accessibles à tous les produits locaux de qualité via la promotion des produits et solutions existantes par des dispositifs d'aller-vers
2. Rendre possibles et désirables l'utilisation des produits locaux de qualité via le développement d'animations collectives et de création de lieux d'échanges et de rencontre.
3. Contribuer à la dynamique de réseau de partenaires sur le territoire.

La mise en œuvre du projet est pensée à l'échelle de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, avec un cœur d'activité sur la commune de Saint-Martin-en-Haut au JARDIN D'AVENIR et des activités en archipel via des actions itinérantes pour toucher des communes plus isolées et des publics non mobiles.

Les actions mises en œuvre :

- Ateliers cuisine et jardin/agriculture durable
- Journées d'immersion à la ferme
- Marchés à la ferme
- Evénements festifs et culturels
- Chroniques radio autour de l'alimentation durable sur radio modul



4. Plaidoyer en faveur de l'alimentation saine et durable

Le 10 décembre à l'initiative nationale de Territoires à Vivre et du Secours Catholique, de nombreuses associations étaient sollicitées pour rédiger ensemble un plaidoyer en faveur de l'alimentation saine et durable, mais aussi de l'agriculture raisonnée. Ce plaidoyer a ensuite rassemblé un maximum de signatures avant d'être présenté aux candidat·es pour les élections municipales de 2026, désirant le soutenir.



5. Avec les Restos du cœur

Entre octobre et décembre nous avons mené plusieurs rencontres avec Stéphane DUCHESNE responsable local des Restos du Cœur pour collaborer à la mise en place leur offre sur Montrottier et Sainte-Foy. Celles-ci se sont concrétisées début janvier dans les mêmes locaux que ceux de nos petits marchés, les lundis à Sainte-Foy et les jeudis à Montrottier.

6. Réunions socio-synergie

Depuis plusieurs années, nous participons, côté Loire, aux réunions de professionnels du milieu social, sous la coordination du Centre socio-culturel de Chazelles. Ces réunions qui ont lieu en moyenne une fois par trimestre, ont le mérite de mettre en lien différents acteurs tels que le CCAS, le CSC Equipage, des assistantes sociales du département, l'ADMR, Le secours catholique, la mission locale, la Ressourcerie, France Services etc. Et d'échanger des informations sur nos services et nos événements.



7. Interventions scolaires et actions ponctuelles de sensibilisation

a) *Les établissements scolaires*

- Le 8 avril était organisée une **intervention au lycée Jean Monnet** devant une classe de première (aide à la personne) ; le principe était de leur présenter nos activités mais l'intention sous-jacente était de mettre en évidence les bienfaits de la solidarité dans notre société.
- Le jeudi 9 octobre, Jean Yves et Pascale POINT en tant qu'agriculteurs semenciers, Elisabeth pour représenter l'association, sont intervenues auprès de lycéens Eco délégués, d'agents d'entretien et de laboratoire, de professeurs et du proviseur adjoint, du **lycée Georges Brassens à Rive de Gier**. Cette intervention s'inscrivait dans le cadre de la fête de la science.

Cette intervention nous a vraiment fait réfléchir sur les difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes au quotidien, mais aussi sur l'importance de la solidarité. Elle nous a donné envie, à notre tour, de nous engager et de contribuer à des actions qui ont du sens. En tant que futurs professionnels du secteur social et de l'aide à la personne, nous avons été très touchés par ce témoignage et par l'énergie que dégage cette association.

Le thème de l'intervention : **intelligence collective : des projets alternatifs face aux enjeux alimentaires**

- Pourquoi produire des graines et des plants de fruits en local ? En bio ? Quelles conséquences pour les producteurs ? Pour les consommateurs ?
- Pourquoi promouvoir une alimentation solidaire à destination des personnes précaires ?

Une belle rencontre avec des jeunes curieux et pour certains désireux de s'engager dans le monde associatif.





b) *Les forums des associations*

Comme chaque année nous avons participé à 4 forums des associations afin de sensibiliser le grand public à la thématique de la solidarité alimentaire et des actions portées par Alim Sol.

c) *Fête des jardins*

Le 3 mai, nous étions présents à l'annuelle Fête des Jardins à St Symphorien sur Coise où nous avons pu, entre autres présenter notre tout nouveau Jardin des Cléments de Saint-Symphorien avec un stand accueillant et participer à une causerie en binôme avec Jardin d'Avenir.

d) *Mont' en scène*

Samedi 2 août, le festival Mont' en Scène nous invitait à la ferme Aux Sources de la Coise ; une promenade bucolique rythmée par des pauses consacrées à la lecture d'un ouvrage consacré à la démocratie dans l'assiette, suivis d'un rassemblement après le repas pour parler de notre implication dans le projet de SSA et animer un débat sur cette thématique.

e) *Manifestation avec la Ruche de l'Ecologie*

Samedi 8 novembre la Ruche de l'Ecologie fêtait fièrement ces quarante ans d'existence : à cette occasion nous étions présents sous forme d'un stand d'information sur les actions de l'association et sur son investissement dans le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation.

8. Des actions de nos partenaires au plus près de nos publics

Au plus près du public accueilli, des partenaires comme le service mobilité de la CCMDL sont venus tenir des permanences afin d'informer et d'orienter les personnes bénéficiaires des petits marchés et cela continue en 2026 avec des présences de Fanny du CIDFF sur quelques Petits Marchés Solidaire côté Rhône.

Du 6 au 19 octobre 2025

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Monts du Lyonnais) et l'association BUSS ont organisé des animations sur les quatre lieux de nos PMS, sensibilisant ainsi près de 300 personnes au total dont une quarantaine parmi nos adhérents à la question de la santé mentale.



F. Notre première ressource : le bénévolat

L'investissement des bénévoles est l'une des forces de l'association. Afin de quantifier cet investissement, nous procédons à un chiffrage du temps offert par les personnes les plus présentes sur l'année (taux de réponse : 16/26)



Ces estimations nous donnent malgré tout une notion de l'action principale : collecte, Petits Marchés, encadrements des espaces de culture, encadrement des chantiers et ateliers, cueillettes, glanage...

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bénévoles	13	15	19	19	20	24	
Heures de bénévolat	1802	2416	3356,5	3188,5	3468	3116,5	3315,5
Équivalent SMIC brut horaire	18 074,06 €	24 522,40 €	34 404,13 €	33 702,45 €	39 084,36 €	36 307,23 €	39 388,14 €
Kilomètres parcourus	11770	14737	15818,66	14004,5	14676	14326,3	15005
Coûts	3 707,55 €	4 701,10 €	5 061,98 €	9 006,74 €	9 445,44 €	9 334,78 €	10 032,82 €
Pour info : SMIC horaire brut : 9,88€ (2019) - 10,03 (2020) - 10,25€ (2021) - 10,57 (2022) - 11,27 (2023) - 11,65 (2024) - 11,88 (2025)							
Références : barème du service des impôts							

Le Conseil d'Administration depuis mai 2025 se compose de 11 bénévoles qui se réunissent régulièrement et administrent l'association en impulsant les actions qui font sa renommée.

De nombreux autres gravitent autour de l'association et sont actifs chaque semaine en soutenant les actions et en permettant leur réalisation.

Toute cette vie et cette énergie ne seront jamais totalement quantifiables, c'est cependant ce qui fait le terreau fertile de l'association.





III. RAPPORT FINANCIER

A. Compte de résultat et Bilan 2025

COMPTE DE RÉSULTAT

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	962,70	757,30	205,40	27,12
<i>COTISATIONS</i>	962,70	757,30	205,40	27,12
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	11 516,43	12 888,84	-1 372,41	-10,65
<i>VENTES PETITS MARCHES</i>	11 516,43	12 888,84	-1 372,41	-10,65
Ventes de prestations de services	3 006,38	4 376,53	-1 370,15	-31,31
<i>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</i>	3 006,38	4 376,53	-1 370,15	-31,31
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	20 155,71	14 822,97	5 332,74	35,98
<i>SUBVENTION</i>	13 885,00		13 885,00	
<i>SUBV JARDIN DES CLEMENTS</i>	2 750,00		2 750,00	
<i>*SUBVENTION</i>		11 302,26	-11 302,26	-100,00
<i>QP SUBVENTIONS VIR CPTÉ RES</i>	3 520,71	3 520,71		
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	11 778,99	10 108,37	1 670,62	16,53
<i>DONS MANUELS</i>	11 778,99	10 108,37	1 670,62	16,53
Autres produits	0,30	17,45	-17,15	-98,28
<i>PROD DIV DE GESTION COURANTE</i>	0,30	17,45	-17,15	-98,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	47 420,51	42 971,46	4 449,05	10,35
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	5 832,64	5 737,63	95,01	1,66
<i>ACHATS DE MARCHANDISES</i>	5 832,64	5 737,63	95,01	1,66
Variation de stocks	-952,40		-952,40	
<i>VAR STOCKS DE MARCHANDISES</i>	-952,40		-952,40	
Autres achats et charges externes	20 267,53	18 980,31	1 287,22	6,78
<i>ACH MAT PREM(graines-plants)</i>	171,45		171,45	
<i>SEMENCES ET PLANTS</i>		541,90	-541,90	-100,00
<i>MATIERES CONSOMMABLES</i>	167,18	249,20	-82,02	-32,91
<i>COMBUSTIBLES</i>	136,30	21,78	114,52	525,80
<i>EMBALLAGES</i>	43,04	68,88	-25,84	-37,51
<i>VAR STOCKS-MAT PREM ET FOURN</i>	116,47	-440,50	556,97	126,44
<i>ACHAT ELECTRICITE</i>	100,00		100,00	
<i>ACHAT CARBURANT</i>	878,81	682,94	195,87	28,68
<i>FOURN ENTRET PETIT EQUIPEMENT</i>	36,03	1,88	34,15	
<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>	149,59	360,44	-210,85	-58,50
<i>FRAIS ACCESSOIRES D'ACHATS</i>	1 989,54	3 216,99	-1 227,45	-38,16
<i>R,R,R OBTENUS SUR ACHATS</i>		-7,46	7,46	100,00
<i>LOCATIONS MOBILIERES</i>	537,60		537,60	
<i>ENTRET ET REPAR SUR BIENS IMMO</i>	971,51		971,51	
<i>ENTRET ET REPA SUR BIENS MOBIL</i>	575,46	1 545,57	-970,11	-62,77
<i>PRIMES D'ASSURANCE</i>	1 244,99	1 155,58	89,41	7,74
<i>FRAIS DE COLLOQ, SEMIN, CONFER</i>		310,00	-310,00	-100,00
<i>HONORAIRES</i>	1 128,00	1 302,00	-174,00	-13,36
<i>FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU</i>	125,00		125,00	
<i>PUBLICI, PUBLICAT, RELAT PUBLI</i>	112,92		112,92	
<i>TRANSPORTS SUR ACHATS</i>	40,00		40,00	
<i>VOYAGES ET DEPLACEMENTS</i>	11 415,93	9 612,02	1 803,91	18,77
<i>RECEPTIONS</i>		181,02	-181,02	-100,00
<i>TELEPHONE FIXE</i>	80,16	80,16		
<i>SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL.</i>	94,80	91,20	3,60	3,95
<i>DIVERS-COTISATIONS</i>	152,75	6,71	146,04	



COMPTE DE RÉSULTAT

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	222,00		222,00	
<i>CONT UNIQUE EMPLOY FORM PRO</i>	222,00		222,00	
Salaires	13 126,58	12 115,40	1 011,18	8,35
<i>SALAIRES, APPOINTEMENTS</i>	13 126,58	12 115,40	1 011,18	8,35
Cotisations sociales	3 804,31	2 907,74	896,57	30,83
<i>COTISATIONS A L'URSSAF</i>	3 804,31	2 907,74	896,57	30,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 156,86	2 963,21	193,65	6,54
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	3 156,86	2 963,21	193,65	6,54
Autres charges	100,18	40,27	59,91	148,77
<i>RED CONCESS,BREV,LIC,MARQUES</i>	87,19		87,19	
<i>CHARG DIV. DE GEST COURANTE</i>	12,99	40,27	-27,28	-67,74
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	45 557,70	42 744,56	2 813,14	6,58
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 862,81	226,90	1 635,91	720,98
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	1 862,81	226,90	1 635,91	720,98
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	47 420,51	42 971,46	4 449,05	10,35
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	45 557,70	42 744,56	2 813,14	6,58
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 862,81	226,90	1 635,91	720,98
Contributions volontaires en nature				
Bénévolat	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
<i>BENEVOLAT</i>	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
Charges des contributions volontaires en nature				
Personnel bénévole	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
<i>PERSONNEL BENEVOLE</i>	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	38 066,38	35 122,96	2 943,42	8,38
TOTAL	1 862,81	226,90	1 635,91	720,98



BILAN ACTIF

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				24,38		22,60
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	4 756,27	3 394,25	1 362,02		1 403,57	
MATERIEL INDUSTRIEL	4 756,27		4 756,27		4 113,79	
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		3 394,25	-3 394,25		-2 710,22	
Autres immobilisations corporelles	19 595,62	11 876,40	7 719,22		8 920,05	
MATERIEL DE TRANSPORT	18 323,62		18 323,62		18 323,62	
MAT BUREAU ET MATERIEL INFORM	1 272,00		1 272,00			
AMORT MATERIEL TRANSPORT		11 694,02	-11 694,02		-9 403,57	
AMORT MAT BUREAU ET MAT INFORM		182,38	-182,38			
Immob. corp. en cours, av. acptes	2 553,28		2 553,28			
IMMOBILIS CORPOR EN COURS	2 553,28		2 553,28			
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	26 905,17	15 270,65	11 634,52	24,38	10 323,62	22,60
Stocks et en-cours	1 526,43		1 526,43	3,20	690,50	
STOCKS MAT PREM ET FOURNITURES	574,03		574,03		690,50	
STOCKS DE MARCHANDISES	952,40		952,40			1,51
Créances				17,29		14,85
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	8 250,00		8 250,00		6 785,00	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	8 000,00		8 000,00		6 785,00	
DIV CPTES DEBIT ET PROD A RECE	250,00		250,00			
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	26 314,37		26 314,37	55,14	27 878,17	
CAISSE D EPARGNE	26 163,76		26 163,76		27 728,17	
CAISSE	150,61		150,61		150,00	61,03
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	36 090,80		36 090,80	75,62	35 353,67	77,40
Frais d'émission des emprunts (III)						
(IV)						



BILAN ACTIF

1000759 - POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Primes de remboursement emprunts						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	62 995,97	15 270,65	47 725,32	100	45 677,29	100

B. Synthèse du compte de résultat 2025

Nous terminons l'année 2025 avec un excédent de 1862,81€.

1. Evolution des produits

Nos produits d'exploitation ont augmenté en 2025 de 10,25 % soit 47420,51€ contre 42971,46€ en 2024

On remarque :

- ▶ Une augmentation de 27,12 % soit 205,40€ des produits des cotisations, en lien avec une légère augmentation du nombre d'adhésions : 241 en 2025 contre 236 en 2024
- ▶ Une baisse de 10,65 % soit 1372€ des produits liés à la vente de paniers . A mettre en lien avec une baisse de fréquentation des petits marchés en 2025.
- ▶ Une baisse de 31,31 % soit 1370,15€ des produits en prestations de services . Ce sont les recettes des événements festifs organisés par l'association. En 2025 le principal événement (la marmite solidaire) n'a pas remporté le succès habituel. A noter que la baisse des recettes est en partie compensée par la baisse des dépenses liées à l'organisation des ces événements.
- ▶ Une très forte augmentation des subventions de 35,98 % soit +5332,74€ qui s'explique par :
 - des subventions pour 2750 € obtenues pour l'aménagement du jardin des Cléments (mairie de St Symphorien sur Coise et Ekibio) et investis dans la réalisation des travaux d'aménagement et l'achat de matériel.
 - une augmentation de la subvention FDVA
- ▶ L'augmentation du montant des dons manuels de 16,53 % soit +1670,62€ qui correspond à l'augmentation de la valorisations des kms fait par les bénévoles et cédés à l'association.

2. Evolution des charges



Nos charges d'exploitation ont augmentées en 2025 de 6,58 % soit 45557,7€ contre 42744,46€ en 2024.

On remarque :

- ▶ La baisse des charges en achats de marchandises de 1488,77€
- ▶ Une augmentation des autres achats et charges externes principalement due à :
 - L'augmentation des frais kms comptabilisés (+1803,91€) que l'on retrouve en produits.
 - La réalisation de travaux d'aménagement sur le nouveau jardin des Cléments
- ▶ L'augmentation charges salaires et charges de 12,6 % soit +1907,75. Cette augmentation correspond au paiement d'une prestation artistique pour la marmite musicale de 468,1€, de l'évolution conventionnelle du salaire de la salariée et de l'augmentation de sa prime de fin d'année de 100€.
- ▶ Evolution - Une légère augmentation des amortissements liée au démarrage de nouveaux amortissements liés à l'achat de matériel pour le jardin des Cléments.

En conclusion, grâce à une bonne maîtrise des dépenses et à des subventions en hausse nous terminons l'année avec un excédent. Néanmoins nous savons que nous devons rester vigilants pour réussir à garder un équilibre financier. La plupart de nos subventions sont annuelles et peuvent donc varier rapidement alors que certaines charges resteront incompressibles.

Malgré toute notre bonne volonté et l'investissement de nombreux bénévoles les recettes de nos évènements sont aléatoires.

La convention quadriennale avec la MSA qui nous assurait un financement de 6000€ dédié à l'achat d'œufs et fromages pour les petits marchés s'est terminée en 2025. Nous sommes en attente de réponse pour son renouvellement.

3. Les subventions

L'association bénéficie de l'aide précieuse et renouvelée de la **Communauté de Communes des Monts du Lyonnais**, officialisée par une convention reconduite jusqu'en 2027.



Le **F.D.V.A** (Fond d'Aide à la Vie Associative) renouvelle également son soutien annuel au fonctionnement.



La **MSA** (Mutualité Sociale Agricole) a contractualisé son partenariat par une convention quadriennale dont l'objectif est de nous permettre d'acheter au prix du marché des produits qui ne sont pas issus de surplus ou invendus, comme les fruits, fromages, produits transformés. **Convention arrivée à échéance.**



Ces produits, très appréciés par les familles, sont achetés en priorité à des agriculteurs locaux qui sont en phase de démarrage ou éprouvent des difficultés à écouler leurs productions.

Les **conseillers départementaux** encouragent également nos actions de manière régulière. En 2025, nous avons obtenu le soutien du canton de Vaugneray.





Pour le jardin des Cléments, nous avons été soutenus par la Fondation Ekibio et la maire de St Symphorien sur Coise en 2025.



Lilo - Moteur de recherche partenaire

Lilo, le moteur de recherche français et solidaire finance gratuitement les projets de votre choix.

Une convention existe depuis quelques années, pour permettre de financer l'association : en naviguant sur Internet, les utilisateurs collectent des gouttes qu'ils peuvent ensuite reverser à l'Alim Sol.



4. Les partenaires qui nous accueillent et que l'on remercie chaleureusement

